



l'oxygène  
à la source

**N°067-24**

**ASSAINISSEMENT EAUX USEES – COMMUNE D'ANNECY (ANNECY-LE-VIEUX) – RUE DU  
PRINTEMPS – DEVIATION ET REHABILITATION DU COLLECTEUR – AVENANT N° 2 AVEC LE  
GROUPEMENT CECCON BTP/FERRAND TP/MITHIEUX TP/TELSTAR**

Nombre de membres en exercice : 21 Présents : 15 Représentés : 2 Quorum : 11
---

**Délibérations  
du Bureau Syndical  
Séance du 25 mars 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à onze heures et demie, le Bureau du Syndicat Mixte du Lac d'Annecy, dûment convoqué en date des 15 et 18 mars 2024, s'est réuni au siège du SILA, sous la présidence de Pierre BRUYERE. Mme Claire LEPAN est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

**ETAIENT PRESENTS**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND ANNECY**

Mmes, MM. Michel BEAL, Franck BOGEY, Pierre BRUYERE, Anthony GRANGER, Fabienne GREBERT, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Christina MALAPLATE, Christian MARTINOD, Christian ROPHILLE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY**

M. Philippe PRUD'HOMME

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE THONES**

M. Pierre BARRUCAND

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES**

M. Guy DEMOLIS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE**

M. Roland LOMBARD

**COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE**

M. Jean-Yves MÂCHARD

**ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES**

Mmes, MM. Frédérique LARDET, Didier SARDA, Gilles VIVIAN, Séverine MUGNIER, Yohann TRANCHANT, Emmanuel GEORGES

**AVAIENT DONNE POUVOIR**

Gilles VIVIAN à Claire LEPAN  
Séverine MUGNIER à Pierre BRUYERE

**PARTICIPAIENT EGALEMENT**

M. Jacques DALEX (suppléant de M. Philippe PRUD'HOMME)

Mmes et MM. Valérie GUICHARD, DGS, Pascale ABADIE, DGAS, Sonia PAPES, Directeur Financier, Justine BRAMM, Directeur Administration Générale, Armand PAVOUX, Directeur Ressources Humaines et Vie au Travail, William PERRIER, Directeur Exploitation Assainissement, Christophe VACHON, Directeur Etudes & Travaux, Damien ZANELLA, Directeur Environnement cycle de l'eau, Camille MARGUIGNOT, Service Assemblées Secrétariat.

**ASSAINISSEMENT EAUX USEES – COMMUNE D'ANNECY (ANNECY-LE-VIEUX) – RUE DU  
PRINTEMPS – DEVIATION ET REHABILITATION DU COLLECTEUR – AVENANT N° 2 AVEC LE  
GROUPEMENT CECCON BTP/FERRAND TP/MITHIEUX TP/TELSTAR**

Exposé de Christian ROPHILLE,

En application des délibérations n° 131-22 du Bureau du 2 mai 2022 et n° 268-22 du Bureau du 10 octobre 2022, le SILA a conclu un marché de travaux ayant pour objet la déviation et la réhabilitation d'un collecteur, rue du Printemps, sur la commune d'Annecy (Annecy-le-Vieux), avec le groupement CECCON BTP/FERRAND TP/MITHIEUX TP/TELSTAR, pour un montant de 718 602,95 € HT.

Un avenant n° 1 a été passé, par décision n° 036-24 du 30 janvier 2024 afin de modifier la répartition entre les cotraitants dans l'acte d'engagement du marché.

Suite à la demande du groupement, il convient, par voie d'avenant n° 2, d'acter le renoncement à l'avance forfaitaire prévue initialement au marché.

Toutes les autres clauses demeurent inchangées.

Les membres du Bureau sont invités à :

1. approuver l'avenant n° 2 présenté,
2. autoriser le Président à le signer.

**- A D O P T É -  
à l'unanimité**

***N'ont pris part au vote que les délégués des EPCI ayant transféré la compétence  
Assainissement (Grand Annecy, CC Fier & Ussets, CC Sources du lac d'Annecy).***

Voix POUR : 13  
Voix CONTRE : 0  
Abstentions : 0  
Non votants : 0

Par délégation,  
Pascale ABADIE,  
Directeur Général Adjoint des Services

Mme Claire LEPAN,  
Secrétaire de séance



Acte reçu à la Préfecture

Le

Publié le 27 MARS 2024

28 MARS 2024

Exécutoire le

Le Président,

Pierre BRUYERE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président du SILA dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun BP 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication ou à compter de la réponse du SILA, si un recours gracieux a été préalablement déposé.





## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : SILA D'ANNECY CRAN GEVRIER  
Utilisateur : sila sila

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	067_24
Objet :	<b>Assainissement eaux usées - Commune d'Annecy (Annecy-le-Vieux) - Rue du Printemps - Déviation et réhabilitation du collecteur - Avenant n° 2 avec le groupement CECCON BTP / FERRAND TP / MITHIEUX TP / TELSTAR</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-03-25 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1.1 - Délibérations, décisions et pièces de procédure relatives aux marchés publics (travaux, fournitures et services) et leurs avenants
Identifiant unique :	074-247400013-20240325-067_24-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 074-247400013-20240325-067_24-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : 067-24_AT EU_Annecy_Rue du Printemps_Déviation réhabilitation collecteur_Avenant 2_Gpmt CECCON FERRAND MITHIEUX TELSTAR.pdf Nom métier : 99_DE-074-247400013-20240325-067_24-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	150.9 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	27 mars 2024 à 17h16min52s	Dépôt initial
En attente de transmission	27 mars 2024 à 17h16min52s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	27 mars 2024 à 17h16min53s	Transmis au MI

